



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Ursula MARTI

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

« *Das Vorsorgeprinzip im Umweltrecht* »

**LUNDI 25 JANVIER 2010 - 17H30
Salle M3050 - UNI MAIL**

Sous la présidence de M. Christian BOVET, doyen de la Faculté de Droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Astrid EPINEY, professeure à l'Université de Fribourg ;
- M. Alexandre FLUCKIGER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Hansjoerg SEILER, juge fédéral (co-directeur de thèse) ;
- M. Thierry TANQUEREL, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique